

SOCIETE COOPERATIVE INTERCOMMUNALE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET PSYCHIATRIQUE DE MONS-BORINAGE

Note à l'attention de l'Assemblée générale extraordinaire du CHUPMB et proposition de décision

Réunion du 12 avril 2023

AG EXT.23-02	Réorganisation de l'actionnariat de l'Intercommunale CHUPMB.
--------------	--

L'implémentation de la logique sectorielle au sein du CHUPMB implique également une réorganisation de l'actionnariat de ses 4 secteurs.

Dans ce contexte, les actionnaires du secteur A du CHUPMB, hors Mons et Frameries qui sont les actionnaires communaux fondateurs de l'intercommunale, ont été invités à opérer un choix entre la sortie définitive du capital du CHUPMB par remboursement du capital libéré ou l'affectation de leurs actions au secteur B du CHUPMB.

Un courrier leur donc a donc été adressé pour leur proposer :

- Soit d'opter pour l'échange d'actions entre le secteur A et le secteur B, en actant leur retrait/démission du secteur A et la souscription au secteur B ;
- Soit d'opter pour le retrait/démission du CHUPMB.

Dans ce contexte, lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2022, un ensemble de mouvements a été acté au niveau de l'actionnariat de l'intercommunale.

Deux actionnaires du CHUPMB, à savoir la Commune de Quaregnon et l'Université Libre de Bruxelles, n'avaient pas délibéré dans les temps pour que cette AGE puisse acter leurs décisions.

C'est désormais chose faite. La délibération de la Commune de Quaregnon et la décision de l'ULB figurent en **Annexe**.

Cette du 12 avril 2023, vise donc à acter les décisions de la Commune de Quaregnon et l'ULB de démissionner du secteur A pour souscrire au secteur B pour le même nombre d'actions.

Proposition de décision :

Il est proposé à l'Assemblée générale extraordinaire d'approuver :

Secteur A

AG EXT.23-02Aa Retrait de la Commune de Quaregnon du Secteur A du CHUPMB

AG EXT. 23-02Ab Démission de l'Université Libre de Bruxelles du Secteur A du CHUPMB

Secteur B



- AG EXT.23-02Ba Souscription de la Commune de Quaregnon au Secteur B du CHUPMB
- AG EXT.23-02Bb Souscription de l'Université Libre de Bruxelles au Secteur B du CHUPMB

Stéphane OLIVIER
Directeur général

